

## **Covid-19 : Informations, actualités & dispositions**

**DERNIÈRE MISE À JOUR : MERCREDI 30 JUIN**

**Depuis le mercredi 30 juin, la quatrième étape du déconfinement a débuté. Le retour à la vie normale se veut progressif afin de contenir le rythme de progression du virus.**

Vaccination, dépistage, réouvertures, ... Nous vous détaillons les informations pratiques à savoir pour la sécurité de tous. Retrouvez également sur cette page toutes les dispositions prises par la Ville.

Depuis le 17 juin, le port du masque en extérieur n'est plus obligatoire sauf dans certaines circonstances (regroupements, lieux bondés, files d'attente, marchés...). La levée du couvre feu a été avancée au dimanche 20 juin au lieu du mercredi 30 juin.

Veillez au respect des distanciations et gestes barrières.

**Prenez soin de vous et de vos proches.**

### **Calendrier des réouvertures : ce qui change au 30 juin 2021**

**#COVID19**

- Levée des limites de jauge (selon la situation locale) dans les établissements recevant du public (cinéma, musée, commerces...).
- Pass sanitaire pour les événements extérieurs et intérieurs regroupant 1 000 personnes et plus.
- Festivals en plein air debout autorisés (jauge de 4m<sup>2</sup> par festivalier et pass sanitaire au-delà de 1000 personnes).
- Les discothèques demeurent fermées (ouverture prévue le 9 juillet)
- Compétitions sportives de plein air (plus d'informations sur [www.sports.gouv.fr](http://www.sports.gouv.fr))
- **RAPPEL** : l'obligation du port du masque en extérieur est levée mais reste obligatoire dans les situations où les règles de distanciation ne peuvent s'appliquer.





### **Centre de vaccination : comment procéder ?**

Depuis 1er juillet, les centres de vaccination de Montmorency et d'Enghien-les-Bains ont fusionné. Le nouvel espace dédié à la vaccination est situé au rez-de-chaussée de l'Hôtel du Lac, au 40 rue de Malleville à Enghien-les-Bains.

[Plus d'informations ici](#)

### **Soutenez le commerce local**

Afin de soutenir nos commerçants et de consommer local, n'hésitez pas à utiliser notre plateforme de click & collect :

<https://mescommerces.montmorency.fr/>

### **Mise en place du pass sanitaire depuis le 9 juin**

Le pass sanitaire est disponible via l'application TousAntiCovid (carnet). Il regroupe votre résultat de test ou votre certificat de vaccination. Il peut permettre de participer à de grands rassemblements de personnes (festival, stade, salon professionnel) et de voyager. Il n'est pas obligatoire dans les restaurants, théâtres et cinémas.

[En savoir + sur le pass sanitaire](#)

### **Plateforme d'entraide entre habitants**

Aide aux devoirs, courses de première nécessité, ... La plateforme d'entraide entre habitants, lancée par la Ville, est toujours active.

Grâce à ce dispositif, vous pouvez offrir vos services aux autres Montmorencéens ou recevoir leur aide. Après avoir créé votre annonce, la mise en relation est automatique (pensez à surveiller vos courriers indésirables).

[Plus d'informations ici](#)

### **Aides aux entreprises face à la crise sanitaire**

L'activité de votre entreprise est impactée par le Coronavirus ? La Ville vous propose un panorama des aides dédiées aux professionnels.

[Plus d'informations ici](#)

## **Tenez-vous informés**

Nous restons à vos côtés afin de vous accompagner pendant cette crise sanitaire. Les annonces d'État, les dispositions prises par la Ville et les réponses à vos interrogations sont à retrouver sur notre site et sur nos réseaux sociaux. Rejoignez-nous !

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [Instagram](#)

Infos pratiques

## **Vous avez une question concernant le déconfinement ?**

- Transmettez-la par mail à [communication@ville-montmorency.fr](mailto:communication@ville-montmorency.fr) (objet : "FAQ Covid-19")
- ou sur nos réseaux sociaux [Facebook](#), [Twitter](#) & [Instagram](#)

Contact

**Accueil de la mairie** : 01 39 34 98 00

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi : de 14h à 17h
- Du mardi au jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h
- Vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h
- Samedi : de 8h30 à 12h (Service des Affaires Générales uniquement)

**Affaires générales** : 01 39 34 95 39

**Centre communal d'action sociale** : 01 34 17 60 99

**Police municipale** : 01 34 05 10 20

Liens utiles

[Suivez l'actualité de la ville en direct sur Twitter](#)

[Suivez l'actualité de la ville sur Facebook](#)